

- A - Les bienfaits écosystémiques

« Retour donc à la nature ! Cela signifie : au contrat exclusivement social ajouter la passation d'un contrat naturel de symbiose et de réciprocité où notre rapport aux choses laisserait maîtrise et possession pour l'écoute admirative, la réciprocité, la contemplation et le respect, où la connaissance ne supposerait plus la propriété, ni l'action la maîtrise, ni celles-ci leurs résultats ou conditions stercoraires. Contrat d'armistice dans la guerre objective, contrat de symbiose : le symbiote admet le droit de l'hôte, alors que le parasite - notre statut actuel - condamne à mort celui qu'il pille et qu'il habite sans prendre conscience qu'à terme il se condamne lui-même à disparaître. »

Michel Serres — *Le Contrat naturel*

Des notions nouvelles, tels les services écosystémiques, ou les trames paysagères¹, noires (respect de la nuit), blanches (respect du silence), brunes (respect du sol vivant), bleues (respect du cycle de l'eau) et vertes (biodiversité), s'insèrent dans la dimension

¹ Voir annexe 1 : la notion de trame

de la conception et de l'aménagement. Ces notions un peu barbares ont cependant le mérite de repositionner le vivant au cœur de l'architecture et de la cité. Il faut par ailleurs noter que parallèlement, l'espace agricole a le plus souvent évacué le vivant, et ce avec une grande violence (comme aujourd'hui avec l'usage des biocides). Les espèces envahissantes finissent le travail d'instauration de monocultures dans les paysages secondarisés. La notion de service écosystémique¹ est certes anthropocentrique, mais s'avère cependant utile en ces temps où l'arbre n'est toujours pas reconnu.

a) Bienfaits pour l'Homme

Santé physique

Sans parler de sylvothérapie — médecine non conventionnelle qui repose sur l'idée qu'être dans une forêt ou à proximité d'arbres aurait un effet bénéfique sur le bien-être et la santé — les effets salutaires des matrices arborées sont reconnus à plusieurs égards. Source de confort et outil de dépollution, l'arbre offre des territoires aux urbains ou rurbains pour la promenade, le sport, la découverte, le bien vivre ensemble, l'embellissement des lieux de vie, etc. La piètre qualité des espaces urbains réunionnais favorise à l'inverse les migrations hebdomadaires vers les lieux boisés emblématiques de l'île comme Grand'Anse, anse des Cascades et leur surfréquentation corollaire.

Confort olfactif

Dans un décor urbain « dur », marqué par les particules de diesels asphyxiantes, les gaz de combustion, les poubelles fermentescibles ou les fumées des barbecues, le confort olfactif procuré par la végétation et les arbres est indéniable. En témoignent les floraisons miellées des benjoints*, celles très parfumées des bois noirs des Hauts*, bois de rongue*, des fransciécas* ou autres jasmins*. Outre ces fortes présences olfactives, il existe un ensemble très complexe de senteurs associées allant jusqu'à celles de la litière et de l'humus après les pluies.

Confort acoustique

L'aménagement végétal et la présence d'arbres déterminent un ensemble de présences sonores, allant du bruit de la pluie ou du vent sur les feuilles aux insectes bourdonnants autour des fleurs et des oiseaux nichant à l'abri des houppiers. Le faible niveau sonore produit favorise un confort urbain, enchantant certainement le niveau exacerbé de l'agressivité sonore de la ville moderne. Le milieu paysager crée donc un environnement sonore complexe et agréable, qui ne pourra cependant qu'atténuer l'impact des nuisances urbaines acoustiques.

Lien social

L'arbre à palabres est (ou fut) un des principaux monuments publics dans les quartiers à La Réunion. Le confort offert justifie pour beaucoup le statut social de ces arbres, permet

¹ Voir annexe 2 : Les services écosystémiques

leur appropriation et donc leur protection contre les tailles scélérates en porte-manteau. Il n'est pas rare, en effet, d'observer des *gramoun* jouer une partie de dominos à l'ombre de ces parasols naturels, ou des jeunes se retrouvant à cet endroit pour passer le temps. Mais cet arbre à palabres cache une autre réalité, celle d'une société qui s'éloigne de plus en plus de ses conditions de vie biologique. Les essais pour contrebalancer cette lourde tendance — comme les jardins partagés de production — ne suffisent malheureusement pas à changer la donne.

« Les enfants qui jouent régulièrement dans un environnement vert offrant une grande variété de possibilités de jeu présentent de meilleures capacités motrices. Une cour d'école verte, attrayante et fonctionnelle peut contribuer à créer un meilleur climat social dans la cour, et, à long terme, augmenter le bien-être des enfants. »

Guide du CAUF pour la végétalisation des cours des écoles

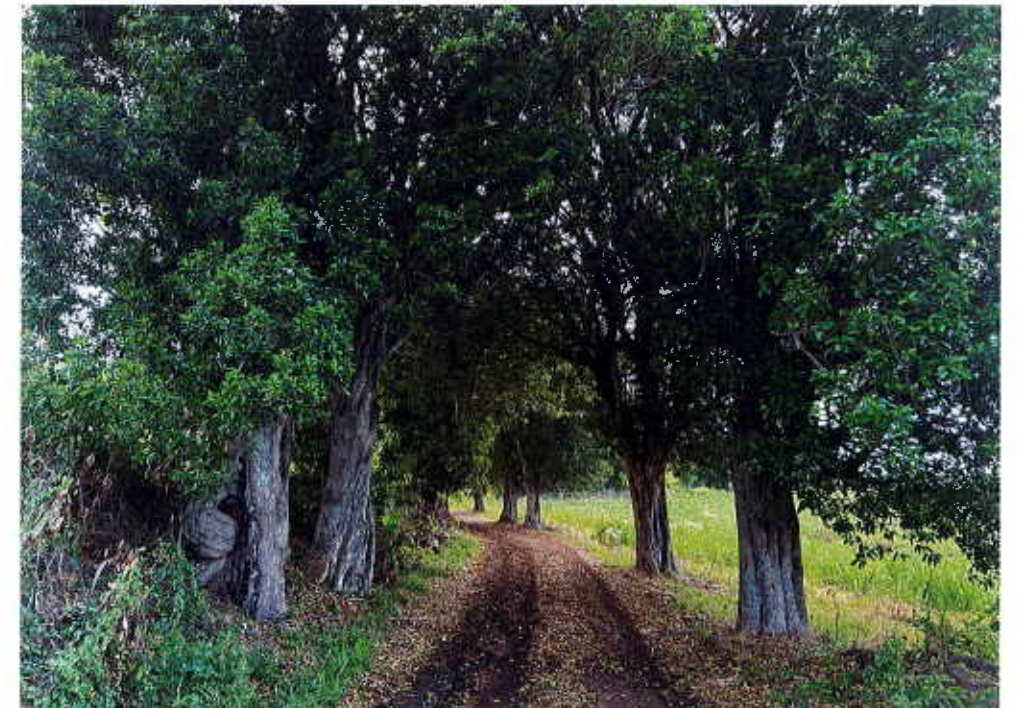
L'exclusion de l'environnement biologique dans les rues et les cours minéralisées actuelles des villes comme de leurs écoles, y compris dans le paysage rural, est un drame social privant de fait l'enfance de nature. Le milieu scolaire contribue ainsi à former des adultes sans écoumène (habitat), incapables de développer des liens avec le monde biologique dont ils font partie, si ce n'est sur le mode arbitraire de la domination.

« L'écoumène, c'est l'ensemble et la condition des milieux humains, en ce qu'ils ont proprement d'humain, mais non moins d'écologique et de physique. C'est cela, l'écoumène, qui est pleinement la demeure (oikos) de l'être de l'humain. La prendre en considération, comme on le voit, c'est s'opposer à la philosophie qui a pu prétendre localiser la demeure de l'être dans le langage ; ainsi que s'opposer aux sciences trop étroitement humaines qui, à leur manière, ont assumé ce parti, et ce faisant ont sévri la culture de la nature... alors même qu'elles ne pouvaient nier l'inhérente animalité de notre corps ! »

Augustin Berque — Écoumène

Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale n'est pas seulement liée à cet office social de l'ombrage mais est également liée à l'histoire, y compris botanique. Citons par exemple la collection du jardin de l'État, qui servit de sas d'acclimatation aux essences exotiques ramenées par les botanistes du Roi, ou encore les banians*, qui ont une valeur particulière pour les descendants d'Indiens. La valeur patrimoniale est d'autant plus importante que l'espèce est exotique (fait partie du voyage de l'Homme), ce qui exclut souvent les espèces indigènes



Alignement presque centenaire de 61 sujets de bois rouge, chemin Quatre-Sous (Saint-Leu)



Flamboyant, l'arbre à palabres local (Le Port)

et endémiques. Le plus grand alignement rural de bois rouge* - 61 sujets de 90 ans le long du chemin Quatre-Sous à Saint-Leu - est ainsi méconnu et non protégé, si ce n'est par quelques naturalistes. Inversement, de beaux sujets d'espèces envahissantes sont considérés patrimoniaux à l'instar de l'épinard* du Port. Quant à la valeur patrimoniale des jardins créoles arborés, elle est d'autant plus citée que ces jardins disparaissent du paysage domestique, au profit de l'artificialisation minéralisée.

b) Bienfaits pour les équilibres naturels

Les équilibres naturels sont, de fait, dynamiques et en perpétuel jeu d'adaptation. Les sociétés humaines, à quelques exceptions près (Indiens d'Amazonie, Pygmées, Inuits...), ont cependant largement altéré la capacité biotique de la planète. Ramené à l'échelle mondiale, il faudrait plusieurs planètes pour nourrir le mode de vie occidental... Pourra-t-on réduire notre voracité tout en redonnant de la capacité à la biosphère qui nous intègre ? Cela, alors même que les conséquences du changement climatique conditionnent une direction inverse à l'échelle globale...

Biodiversité sous les tropiques

La zone intertropicale est le siège de la plus grande biodiversité mondiale. Cette biodiversité est déterminée par des caractéristiques particulières différenciées par rapport aux biomes¹ des ceintures tempérées. Cette biodiversité concerne toute la vie des milieux : plantes, champignons, insectes, mammifères, oiseaux, bactéries... Il résulte également de ce constat que le nombre d'agresseurs potentiels est plus important en milieu tropical pour chaque espèce, ainsi que le nombre d'auxiliaires potentiels. Ainsi, un plan de tomate doit subir une vingtaine de pathogènes en climat tempéré et plus de deux cent cinquante en milieu tropical ! Ces pathogènes sont eux-mêmes contraints par un nombre très importants d'auxiliaires.

Réduire la biodiversité en milieu tropical conduit à fragiliser les milieux dans leur ensemble. La monoculture agricole et forestière ne peut s'opérer qu'avec force intrants chimiques et xénobiotiques², ou avec des espèces « généralistes » en nombre limité. Dans les deux cas, cette forme d'évolution se traduit par l'effondrement de la biodiversité. A *contrario*, la sélection naturelle sous les tropiques semble récompenser les bons partenaires coopératifs, et la profusion des espèces...

« La diversité biologique est à son maximum entre les deux tropiques et culmine à l'équateur ; si l'on s'en éloigne, quel que soit l'hémisphère, elle diminue, devenant faible aux latitudes moyennes et presque nulle aux latitudes les plus hautes. Ce gradient latitudinal de diversité est l'une des configurations les plus évidentes de la biologie de la terre. »

Francis Hallé — *La Condition tropicale*

¹ biotope, unité écologique très vaste, s'étendant sous un même climat
² xénobiotique : substance étrangère à la vie



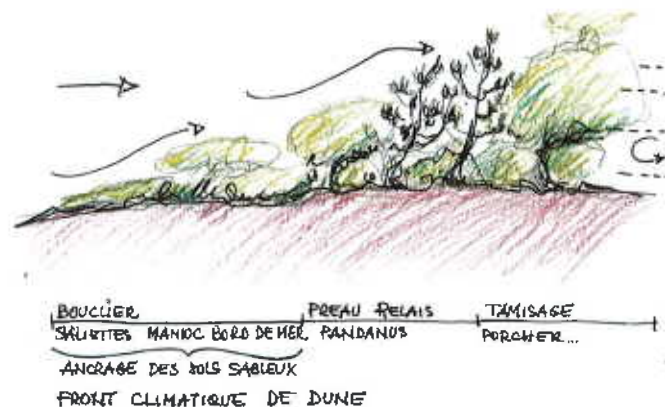
Le paysage comme protection contre les agressions climatiques

Résilience vs vulnérabilité

Un univers bâti mais peu arboré accentue en général des effets secondaires d'engouffrement, de tourbillons peu confortables. En revanche, le végétal a tendance à gommer ces effets générés par des surfaces dures et non poreuses. Ainsi, les ensembles végétalisés, et notamment les haies brise-vent, participent de la rugosité qui atténue les effets désagréables des vents dominants comme les alizés.

Vis-à-vis des embruns marins et des agressions salines, la végétation peut jouer un vrai rôle protecteur, outre celui de maintenir des sols sableux face à l'érosion éolienne. L'exemple du jardin de la plage à Saint Pierre a très bien fonctionné jusqu'à l'entretien destructeur réalisé par la collectivité à l'issue de la troisième année de vie des aménagements paysagers. Le principe est de réaliser un front structuré en épaisseur depuis le gradient océanique qui se comportera en haie épaisse anémomorphe¹ piégeant les embruns et le sel.

¹ anémomorphe : caractère morphologique d'une plante dû à l'action du vent



Cependant, compte tenu des cyclones, il faut envisager les risques associés aux chutes d'arbres et de branches sur les constructions. Dans ce domaine, il faut non seulement respecter les distances en tenant compte du développement des sujets, mais aussi privilégier des espèces d'autant plus résistantes qu'elles sont proches des bâtiments et des aménagements. Au-delà de la résistance de l'espèce, les assemblages des espèces forment des architectures globales plus résistantes aux sollicitations.

Il ne faut surtout pas pratiquer la régularité classique des plantations monospécifiques d'arbres, expression typologique de la plus grande sensibilité aux phénomènes météorologiques violents. L'indigénat et l'endémicité sont donc favorables en matière de choix d'espèce, à condition d'être couplés avec la diversité. Dans ce dispositif, il faut tenir compte également des stratégies spécifiques des espèces, parmi lesquelles la souplesse caractéristique des espèces indigènes au stade juvénile.

Ainsi, un jeune benjoin* est plus proche du roscau que du chêne de la fable. Attention cependant aux généralités, car un grand natte* se montre très sensible au déracinement dans sa jeunesse tout en étant relativement souple...

Régulation thermique

« En limitant la pénétration des radiations solaires dans les strates inférieures de la forêt, la voûte forestière exerce un effet tampon vis-à-vis de la température et de l'humidité atmosphérique. C'est ainsi que les températures du sous-bois sont nettement inférieures à celles de la voûte et du plein découvert. »

« On peut donc dire qu'en forêt, la surface de séparation climatique entre le sol nu et l'atmosphère est transportée au niveau de la canopée. »

Henri Puig — *La Forêt tropicale humide*

En milieu tropical et dans des conditions mégathermiques, l'arbre est le premier outil du confort climatique des milieux habités. À l'ombre des canopées, la température moyenne journalière est de 5 degrés inférieure à celle d'une ville « pas trop chaude ».



Jardin ombragé de l'Îlet du Centre, immeuble bioclimatique à Saint-Pierre

Cet écart a tendance à grandir à La Réunion du fait notamment :

- de la suppression des derniers espaces arborés urbains ;
- de la production de chaleur par les circulations urbaines, les climatisations des locaux ;
- de la maximisation des espaces « stockants » comme les sols urbains minéralisés ou les bâtiments ;
- de l'effondrement des milieux végétalisés et arborés de l'environnement proche.

Comme pour l'eau, la végétation joue un rôle d'écrêtage, gommant les fortes variations journalières d'un milieu en mode dégradé. Le confort des anciennes cours s'expliquait par la présence de grands arbres et de jardins plus ou moins complexes. On a mesuré plus de 7 degrés d'écart entre la rue et les pergolas urbaines de l'Îlet du Centre, immeuble bioclimatique bénéficiant d'un jardin arboré à Saint-Pierre.

En milieu sec et chaud, l'apport de végétation produit également une régulation de l'hygrométrie favorable au confort hygrothermique global. En milieu humide, il peut être nécessaire de favoriser des circulations d'air (irrigation) sous espaces ombragés afin de ne pas piéger un « système humide et chaud » qui serait inconfortable. Nous devons nous inspirer de la capacité d'une forêt tropicale (et équatoriale) à réaliser son propre climat favorisant la vie.

Qualité de l'air

« Il y a tellement de pollution dans l'air que si nos poumons n'étaient pas là pour l'absorber, nous ne saurions trop où la mettre. »

Robert Orben cité par Marie Demers — *Pour une ville qui marche*

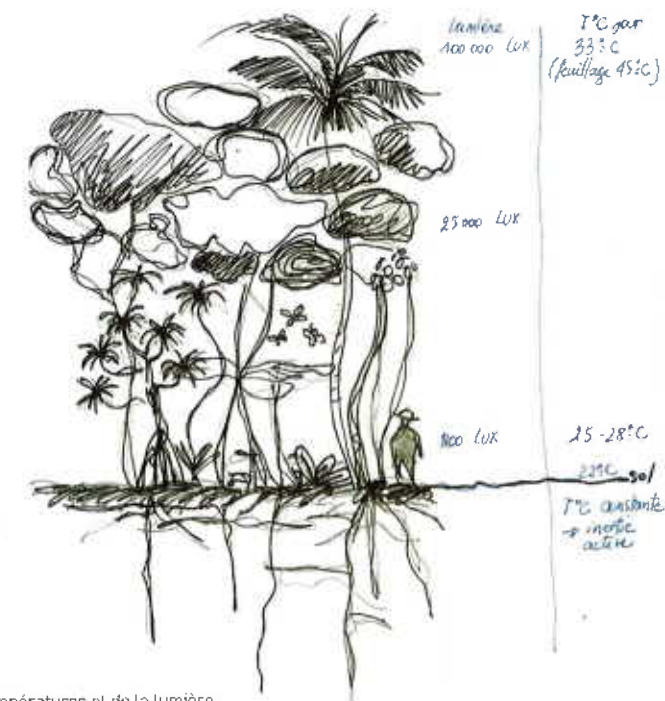
À La Réunion, la pollution urbaine est essentiellement liée à la circulation automobile et donc aux combustions des moteurs thermiques ainsi qu'à l'usure des pneumatiques et des systèmes de freinage.

Cette pollution a pour conséquence notamment :

- de générer des gaz secondaires hyper-oxydants très dommageables pour la végétation : l'ozone et les PAN (Nitrates de peroxyacétyle) dans le cadre de la pollution dite de smog photochimique ;
- de provoquer la nitrification des sols (source d'acidité pour le sol) par l'apport trop important d'oxydes d'azote ;
- de générer des particules de métaux lourds : zinc, cadmium, cuivre, cobalt, plomb, très polluants pour les milieux vivants y compris pour l'Homme ;
- de générer des particules spécifiques comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) très carcinogènes et toxiques également dans les milieux marins ;
- de réchauffer l'atmosphère urbaine (véhicules électriques compris) ;
- de nécessiter d'immenses surfaces grises pour leur usage.



Rabattement de canopée et ses conséquences sur la température au niveau du sol



Gradation des températures et de la lumière

D'autres pollutions existent également : celle des épandages de biocides en agriculture, dont une part transite dans l'atmosphère, mais également la forte proportion d'aérosols due à l'érosion éolienne des sols altérés urbains, urbains et agricoles. Les gaz issus de la climatisation des locaux sont quant à eux incriminables pour leur fort pouvoir de réchauffement de l'atmosphère terrestre. On ne pourra oublier non plus tous les polluants issus de notre quotidien industriel : particules plastiques, phtalates, PCB et autres polluants éternels (PFOA, PFAS).

Les arbres souffrent aussi de la pollution urbaine atmosphérique, et parfois dépérissent inexorablement. Pourtant, la qualité de l'air est fortement influencée par leur présence. Une canopée de 1 hectare est capable d'intercepter 50 tonnes d'aérosols par an. Ce recyclage vaut également pour les hydrocarbures aromatiques polycycliques.

Outre le piégeage d'aérosols agressifs pour la santé humaine, les arbres, par leur croissance, stockent du CO₂, qui finit dans les lignines ou dans les sols vivants (argiles humines) après décomposition, grâce au travail des détritivores, des champignons et des bactéries.

On évoquera également la question des pollens dont très peu sont agressifs, mais qui, compte tenu de l'affaiblissement de l'immunité des citadins, ont parfois des effets néfastes. Cependant, ils contribuent à renforcer le système immunitaire des jeunes enfants, système affaibli par les perturbateurs endocriniens et les polluants xénobiotiques dont font partie les fameux biocides.

La végétation peut être un outil de dépollution par bioremédiation¹ ou phytostockage d'un certain nombre de polluants, notamment des métaux lourds, mais également de nombreux métabolites vacuolisés.

Grâce à la présence des végétaux, c'est le sol vivant qui joue un rôle essentiel. Les bactéries aérobies² de ce sol vivant « cassent » les très grosses molécules carbonées HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) permettant de les réincorporer au cycle du carbone.

Qualité des eaux

« L'humidité et les nuages des zones tropicales ne sont pas le fruit du hasard. Ce sont les arbres qui les maintiennent dans cet état en dégageant par évapotranspiration d'énormes volumes d'eau. Cette vapeur se condense en formant des nuages, la pluie tombe, les arbres poussent et leurs racines retiennent la couche peu profonde de sol et le terreau de feuilles mortes où les éléments nutritifs sont rapidement recyclés par les bactéries. »

James Lovelock — *Gaïa, une médecine pour la planète*

1. bioremédiation : décontamination de milieux pollués au moyen de techniques issues de la dégradation biochimique ou d'autres activités d'organismes vivants

2. aérobies : bactéries qui ont besoin d'oxygène pour vivre

En milieu urbain, les sources de pollution des ressources hydriques sont nombreuses, du fait de la non-prise en compte des objectifs de la directive européenne de 1990, et de la non-application du principe de pollueur-payeur.

Les métaux lourds ne sont pas nécessaires à la vie (on les classe souvent dans les xénobiotiques) et de nombreux végétaux réalisent des confinements de ces métaux dans des parties neutres de leur ensemble vivant, comme la lignine. Il en résulte un phytostockage plus ou moins efficace, évitant la trop grande contamination des milieux récepteurs terrestre et marins. La question des métaux lourds n'est cependant pas traitée complètement et ne pourra l'être que par l'arrêt de la dispersion de ces substances par les activités humaines (récupération et valorisation des déchets, limitation des usages).

Concernant les oxydes d'azote, transformés en nitrates assimilables, ils participent pour partie à la croissance végétale, mais en trop grande quantité, ils deviennent toxiques (nitrification importante des sols et combinaisons avec les oxydes de soufre) pour un certain nombre de végétaux. En acidifiant les sols, ils limitent le potentiel d'échange cationique et donc fragilisent les milieux. Les espèces végétales indicatrices de pollution par les nitrates sont connues en milieux tempérés (ortie par exemple) mais moins en milieu tropical.

Concernant les pluies acides chargées des oxydes de soufre, elles peuvent également altérer les milieux végétaux en site urbain. Les faces exposées des arbres à la circulation automobile sont plus altérées que les autres faces comme le montrent des études réalisées sur les impacts de la pollution sur les feuillages.

La question de la santé des sols vivants est donc primordiale pour la gestion de l'eau pluviale y compris de sa qualité. Les matières circulent très rapidement dans l'atmosphère, plus lentement dans l'hydrosphère et très lentement dans la lithosphère.

Le régime hydrique du sol est déterminé par :

- la texture du sol qui influence les forces de rétention de l'eau ;
- la structure du sol pour la circulation de l'eau ;
- la porosité qui définit *in fine* le réservoir hydrique du sol.

Trois états de l'eau sont retenus dans la littérature sur les sols :

- L'eau de gravité qui remplit les macroporosités et s'écoule par gravitation jusqu'aux réservoirs des nappes ou aux exutoires des ruisseaux, rivières, fleuves et lacs ;
- L'eau utilisable qui est retenue par les porosités ;
- L'eau inutilisable retenue par les microporosités, utilisée en période de forte sécheresse par la vie du sol.

Pour être complet, il faut y associer l'eau retenue par les canopées étagées et les sols aériens (sur les arbres) qui interceptent facilement 10 % des précipitations, davantage encore en forêt sèche. De plus, l'ensemble sols vivants, la végétation principalement et dans une moindre mesure la faune, joue le rôle d'une éponge qui décale dans le temps (déphasage) le flux hydrique pluvial, jouant un rôle de temporisation et permettant à la biosphère d'interagir avec les charges particulières, en l'occurrence la dépollution.



Bassin d'orage planté



Notre et bief en travaux



Noue arborée à Beauséjour

Gestion des eaux pluviales

« (...) l'érosion est un phénomène anthropique. Il n'y a pas d'érosion dans la nature, il n'y a que de la lixiviation, c'est-à-dire des pertes d'ions. »

Claude et Lydia Bourguignon — *Le sol, la terre et les champs*

La gestion des eaux pluviales peut être divisée en trois types de phénomènes dont les intensités varient en chaque site. Cette division arbitraire permet de mieux appréhender les attendus de leur gestion. Il faut préciser que cette répartition s'inscrit dans l'esprit de la directive européenne sur l'eau de 1990, mais qu'en France et en particulier à La Réunion, on ne se préoccupe que des pluies majeures... Les phénomènes de l'année 2024 dans l'Hexagone révèlent d'ailleurs les défauts de maîtrise de la gestion de l'eau pluviale, conséquences des remembrements agricoles (suppression des arbres et des talus), de l'altération des sols vivants et des milieux et de la minéralisation des territoires. Enfin, relativement à la temporisation et la recharge, le tout-à-l'égout des eaux pluviales et la pratique de « l'openfield » (la déforestation à La Réunion) accélèrent les flux hydriques tout en supprimant les capacités d'alimentation des sols et des réserves hydriques de ceux-ci.

Le tableau ci-dessous engage la relation entre le paysage et la pluie, selon l'intensité du phénomène. Le paysage est l'outil de régulation du cycle de l'eau car il maximise sa rétention au fil de la gravité. Cela peut commencer sur la toiture terrasse plantée d'un bâtiment.

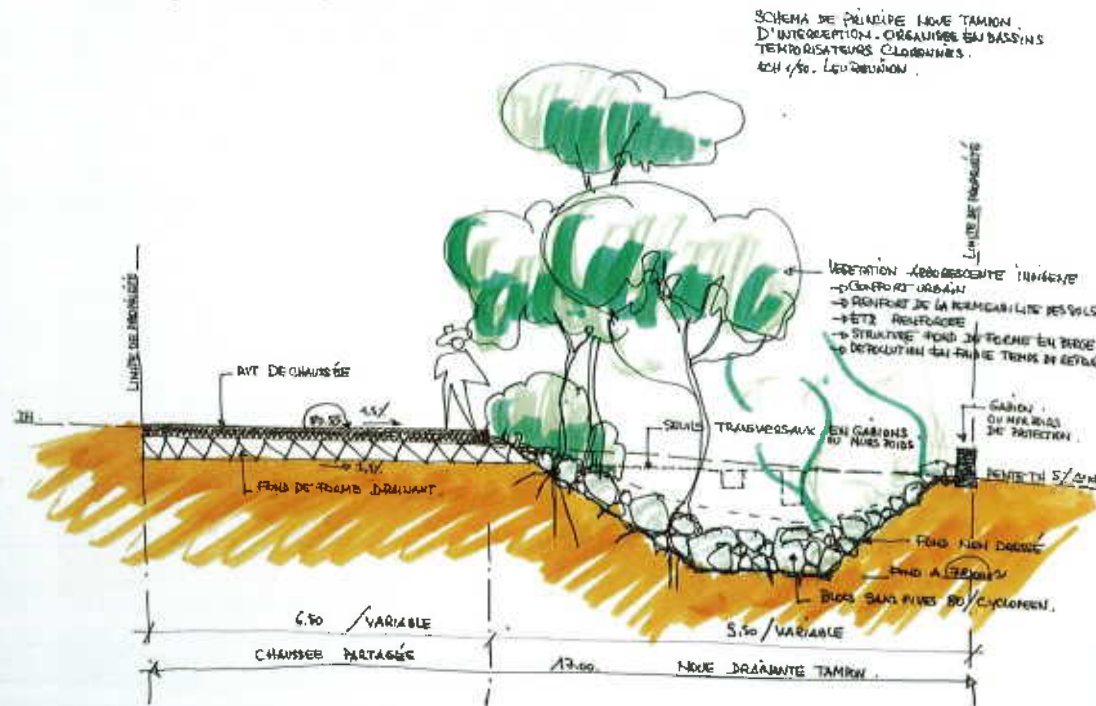
Objectif simplifié	Phénomène	Conception
Dépollution des eaux résiduantes urbaines	Petites pluies (lessivage)	Recharge des milieux superficiels
Recharge des milieux (aquifères, etc.)	forte pluviométrie	temporisation + infiltration
Protection contre les risques	Pluies exceptionnelles	Mode dégradé

Sont apparus à La Réunion des « bassins » de temporisation des eaux pluviales dont on peut mesurer le faible intérêt paysager. Ce type d'aménagement, laid et technique, développé dans l'Hexagone, et initialement confiné aux ouvrages routiers, devient le lieu de la gestion des eaux pluviales dans le paysage urbain contemporain.

Les calculs hydrauliques produisent ces paysages où l'on temporise dans des éléments artificiels (« bassins », chaussées réservoirs etc.) et techniques, tandis que l'on continue à accélérer les flux dans les aménagements en amont. On appelle cela le système « bobsleigh-baignoire-robinet à toto », expression simple qui doit interpeller le paysagiste dans son travail de temporisation des eaux pluviales. Pourquoi ? Simplement parce qu'il faut prendre en compte des notions hydrogéologique (eaux souterraines) et pédologique



Bassin d'orage arboré à Beauséjour



Étude de bassin d'orage

et ne pas se contenter uniquement de calculs de mécanique des fluides. Ces derniers sont utiles mais ne doivent pas déterminer les choix paysagers de conception de la stratégie de temporisation.

- Trois notions associées doivent conduire à des approches pertinentes :
- La temporisation technique n'est pas la recharge du milieu ni la dépollution des eaux ;
 - Un sol humifère stocke son volume en eau jusqu'à saturation : c'est pourquoi l'on dit qu'une forêt est une éponge. 10 % des précipitations sont interceptées par les canopées, et le reste est temporisé, dépollué, évapotranspiré, favorisant la recharge des nappes et des milieux hydrologiques pérennes, et limitant les phénomènes d'érosion et de catastrophes lors des événements cycloniques ;
 - La qualité des sols dépend de la structure des écosystèmes des sols organisés autour de la vie végétale, de la qualité de la litière et de la nature même des sols. Les racines et les écosystèmes dans leur ensemble favorisent l'aération des sols puisque l'essentiel de la vie biologique est aérobie. Ce fait explique l'extraordinaire capacité des sols vivants à stocker et ralentir les cycles hydrogéologiques (cycle de l'eau terrestre). Il existe une correspondance entre la « lenteur » des cycles biogéochimiques dans les sols et la capacité de rétention de l'eau, qui est le principal outil de transfert.

c) Bienfaits pour l'économie

Valorisation du bâti

Le climat change et ses conséquences sur les sociétés humaines deviennent de plus en plus insupportables. À La Réunion, les périodes de sécheresse vont se renforcer et se rallonger (de juillet à janvier, voire février) et le nombre de jours de canicule va augmenter. Ainsi, selon Météo France, entre 1981 et 2010, on a enregistré une température supérieure à 31°C en moyenne treize jours par an. Pour 2100, les météorologistes tablent sur 185 jours par an dans leurs hypothèses les plus pessimistes — et hélas, les plus probables ! — et sur 70 jours dans le meilleur des cas.

La fragilisation des jardins accompagnant les bâtiments n'échappera pas aux conséquences de cette dégradation du climat global due aux gaz à effet de serre émis par l'établissement humain.

Aussi, dès à présent, nous devons remettre en cause la vision du bâtiment objet, mis en scène sur un sol unitaire minéralisé ou engazonné, à l'image de la villa Déramond-Barre à Saint-Denis. Regardons en revanche avec plus de respect le jardin de l'évêché, dans cette même rue de Paris, et son peuplement de grands arbres qui masquent parfois l'architecture pour un meilleur confort. Sous les tropiques, la valorisation du bâti ne peut se faire qu'avec la valorisation du milieu qui l'accompagne.



Case dissimulée derrière son jardin créole



Villa Déramond-Barre à Saint-Denis

Tourisme et attractivité

L'attractivité des territoires n'est pas nécessairement liée à la présence d'arbres. En témoigne la fascination pour les paysages du piton de La Fournaise, peu pourvu en arbres mais recelant une biodiversité originelle aussi discrète qu'exceptionnelle. Les grandes cultures du monde, dont la civilisation européenne, ont peu d'accroches avec les mondes vivants arborés (ou non d'ailleurs), qui n'existent qu'à condition d'être domestiqués ou tout au moins maîtrisés.

« Pendant le haut Moyen-Âge, les vastes forêts de l'Europe du Nord couvraient le continent de leurs dômes de ténèbres dans l'indifférence du temps ; (...) Pour le nouvel ordre social médiéval qui se réorganisait sur la base de nouvelles institutions féodales et religieuses, les forêts étaient foris, à l'extérieur. C'est là que vivaient les proscrits, les fous, les amants, les brigands, les ermites, les saints, les lépreux, les fugitifs, les inadaptés, les persécutés, les hommes sauvages (...). Échapper à la loi et à la société des hommes, c'était se retrouver dans la forêt. Mais la vie en forêt était inqualifiable. Dans la forêt, on perdait toute humanité, on ne pouvait être qu'en deçà ou au-delà de toute humanité. »

Robert Harrison — Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental

Le tourisme n'échappe pas à cette vision avec la sacralisation des champs de canne à sucre, ou dans une moindre mesure de la biodiversité non arborée des savanes anthropiques de l'Ouest. Parmi les végétaux sont essentiellement valorisés les familles des palmiers et les fleurs exotiques, comme en témoigne une publicité récente pour Mascarin, jardin botanique de La Réunion, dans laquelle presque aucune image de la collection indigène n'apparaît... La biodiversité est toujours mal comprise et on valorise encore les monocultures de cryptomeria*, envahies aux pieds par les longoses*.

La mise en place du Parc national de La Réunion a changé un peu la donne, et la culture générale sous l'impulsion de quelques pionniers (Francis Hallé, Peter Woelheben et Raymond Lucas localement...) s'étend peu à peu à la biodiversité et à l'arbre.

Mémoires poétiques de la forêt originelle, nos derniers jardins créoles mériteraient quant à eux une attention bien plus forte... Dans certaines villes, les vieilles cours arborées sont recouvertes de graviers pour servir de parking : le summum de l'irrespect ! Les villes réunionnaises perdent inéluctablement leur armature de vieux jardins domestiques et de vieux sujets arborés, et ce dans l'indifférence générale...